

Bondy, le Vendredi 14 décembre 2018

---

## **CONSEIL DES SAGES - au SIPLARC**

*En présence des organisateurs :*

*Alain VERGER,*

*Conseiller municipal, Président du Conseil des sages, Ville de Bondy*

*Annick BOUKERCHE*

*Membre du bureau du conseil des sages, référente du groupe de travail*

*« Mobilité des séniors »*

## Visite du SIPLARC

Les sages présents ont été accueillis dès 8h par le SIPLARC. Après un café de bienvenue, les sages se sont divisés en deux groupes distincts. Equipés de charlotte et de blouses pour éviter d'apporter des microbes dans les espaces de préparation des aliments, chaque groupe a parcouru l'ensemble des étapes qui permettent à la cantine centrale de produire des repas pour toutes les écoles de Noisy-le-Sec et Bondy : de la réception des matières premières, à leur transformation, puis leur conditionnement pour le transport. Au terme de cette visite, les sages ont pu bénéficier d'un petit-déjeuner offert par le SIPLARC avant de se mettre au travail, l'occasion d'une photo souvenir en tenue !



## Le repas des Séniors

Les repas des séniors auront lieu le 12 et le 19 janvier. Les inscriptions ont eu lieu courant novembre.

- Certains sages regrettent que les temps d'attente pour les inscriptions soient si longs
  - o Il y a plus de 1000 personnes à inscrire, et beaucoup de séniors n'ont pas internet. Il est nécessaire de conserver cette possibilité d'inscription physique, même si cela prend du temps.
- Ces temps d'attente pour les inscriptions existent aussi pour d'autres événements.
  - o Il pourrait être envisagé de rendre le temps d'attente moins pénible en proposant des animations.
- Il y a une boîte pour les séniors qui ne peuvent pas venir au repas, mais cette boîte n'est composée que de sucrerie.
  - o Peu importe la composition, il y a toujours des retours négatifs, car il y a soit trop de sucré, soit trop de salé. La composition a été définie et est la même pour tous.
- Comment récupérer cette boîte ?
  - o Il faut venir la chercher ou demander à quelqu'un de venir la chercher.
- Si un habitant de Bondy est en EHPAD hors Bondy, peut-il tout de même bénéficier du colis ?
  - o Il faut solliciter le service des relations publiques pour obtenir cette réponse.
- Qui s'occupe du repas ?
  - o Le même traiteur que l'an passé.

Le Président rappelle qu'il y a un spectacle à l'espace Chauzy dans l'Hôtel de Ville le 24 janvier, pour ceux qui ne sont pas disponibles lors du repas des séniors. Des thés dansants vont également être organisés cette année à partir du mois de février.

## La mutuelle « ma commune ma santé »

La mutuelle « ma commune ma santé » est une action engagée par le conseil des sages. Cette mutuelle est très avantageuse et permet de faire d'importantes économies aux bénéficiaires. Cette

mutuelle est d'autant plus avantageuse que les mutuelles privées prévoient des augmentations en 2019.

Pour s'y inscrire : contacter le CCAS à la Maison Marianne 01 48 50 53 40

## Le véhicule adapté

Grâce au travail réalisé par le groupe de travail « mobilité des séniors » du Conseil des Sages, la commune va prochainement se doter d'un véhicule adapté pour personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'un utilitaire de 9 places, aménagé pour recevoir un fauteuil roulant.

Le véhicule n'est pas directement payé par la Mairie, qui ne prend en charge que l'assurance, l'entretien et le carburant. Le coût d'achat du véhicule est financé par des revenus tirés des publicités imprimées sur le véhicule. La Mairie pourra décider des types de publicités qui seront affichées sur le véhicule.

Ce véhicule ne pourra être sollicité que pour des demandes collectives, selon un planning précis qui permettra de s'assurer que le véhicule sert au maximum. Le CCAS sera chargé d'organiser ce planning. Le véhicule sera livré avant l'été.

- Qui peut conduire ce véhicule ?
  - o Ce sont des chauffeurs de la Mairie qui seront missionnés pour conduire le véhicule.
- Peut-il déposer une personne pour un rendez-vous médical hors Bondy ?
  - o Il n'est pas possible de faire une concurrence déloyale aux taxis. Il y a des limites fixées par le service juridique.

## Le conseil des sages délocalisé

Le budget du Conseil des Sages triplera en 2019, pour permettre de réaliser une sortie agréable pour les sages.

Pour faire l'aller-retour dans la journée, il faut prévoir une ville à 150km maximum de Bondy. En première hypothèse, nous proposons :

- Reims : le 1<sup>er</sup> samedi du mois de juin, il s'y déroule une grande fête médiévale
- Chartres : il y a une magnifique cathédrale
- Orléans : c'est une ville très agréable à visiter

Les sages sont invités à faire des propositions lors de la prochaine réunion. Certains ont déjà proposé

- L'armada de Rouen : mais cela paraît trop loin
- Le musée de l'aviation
- Le musée de la Guerre à Meaux
- Le Musée Pasteur...